

Le budget—M. Fox

petite entreprise constitue une source d'activité commerciale et d'expansion à laquelle il faudrait recourir lorsqu'on cherche à accroître les possibilités d'emploi et l'expansion régionale.

Le ministre des Finances a également proposé une modification à la loi de l'impôt sur le revenu qui est importante pour la préservation de la ferme familiale. Aux termes de la loi actuellement en vigueur, lorsqu'à sa mort un cultivateur lègue sa ferme à ses enfants, celle-ci est censée avoir été vendue, et il peut y avoir une obligation fiscale à l'égard d'un gain en capital. Si les modifications proposées sont adoptées par le Parlement, à compter du 1^{er} janvier 1972, il ne sera pas censé y avoir vente au décès d'un cultivateur et donc aucune obligation fiscale concernant le gain en capital, si la ferme est léguée à la famille.

[*Français*]

Monsieur l'Orateur, on ne doit pas s'attendre que le budget règle tous les problèmes de la société canadienne. Le rôle du budget est de favoriser une économie croissante, de même que le développement d'un contexte économique permettant aux citoyens de progresser dans la réalisation de leur destinée.

Par contre, l'un des problèmes à court et à long terme auquel nous devons faire face est celui de l'emploi. Je notais, avec beaucoup de plaisir d'ailleurs, le paragraphe suivant extrait du discours magistral que prononçait en cette enceinte, le 11 janvier dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), et je cite:

... le régime de sécurité sociale, en ce qu'il s'applique aux gens aptes au travail doit contenir des encouragements à travailler et mettre l'accent davantage sur le besoin de ramener au travail ceux qui émargent à l'assistance publique.

Je crois que la plupart des Canadiens sont d'accord là-dessus.

Le problème de l'emploi pose des défis que devront résoudre les hommes politiques des années 70. A mesure que les années passent, notre population augmente et les innovations technologiques se multiplient. Les nouvelles usines incorporent ce progrès technologique qui exige de plus en plus d'investissements et de moins en moins de main-d'œuvre.

Il est temps que nous commençons à songer sérieusement aux bienfaits et aux autres conséquences de cette ère post-industrielle.

Notre philosophie actuelle du travail pourra-t-elle résoudre ces problèmes? Notre société ne devrait-elle pas se préparer immédiatement à ces changements? Il faut commencer dès maintenant à tenter de trouver des réponses à ces questions.

Pour pallier ces problèmes dans l'immédiat, le gouvernement nous présente un budget fortement expansionniste et innovateur, un programme d'emploi pour les étudiants, un programme d'initiatives locales et un programme de travaux d'hiver. Tous ces programmes sont excellents, bien qu'à mon sens, le programme d'initiatives locales pourrait être amélioré. Je crois que les critères de ce programme devraient être modifiés, en vue de favoriser davantage les municipalités. Nous connaissons tous les difficultés financières des municipalités. Je crois que nous pourrions profiter d'un tel programme pour tenter d'amener une décentralisation décisionnelle qui pourrait être fort valable.

Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas, dans mon premier discours à la Chambre, passer sous silence le fait qu'au début de 1975, Mirabel, le nouvel aéroport interna-

tional de Montréal, situé dans la circonscription d'Argenteuil-Deux-Montagnes, commencera à accueillir ses premiers voyageurs. Pour le Canada, Mirabel sera opérationnel en 1975. Pour la circonscription d'Argenteuil-Deux-Montagnes, ses effets se font sentir depuis 1969.

La désignation de la zone aéroportuaire comme zone «spéciale» a permis la réalisation de nombreux projets ayant pour but d'améliorer les infrastructures de la circonscription.

Pour la population expropriée, l'aéroport n'est pas un événement futur, mais une réalité quotidienne, et ce, depuis le dépôt du plan d'expropriation, en 1969.

Il ne faudrait pas, monsieur l'Orateur, que le Parlement canadien, dans son souci de voir progresser le pays, oublie que des hommes et des femmes, voire des familles entières, ont dû et doivent se déplacer pour faire place à ce progrès. Des maisons, des terres détenues de temps immémorial par les mêmes familles, des relations de voisinage remontant au début de notre histoire, cèdent le pas, en ce moment, devant le «bulldozer» et les pistes de béton.

Le gouvernement fédéral a exproprié plus de 3,000 propriétaires dont une grande partie sont aujourd'hui devenus locataires du gouvernement.

Cette population, autrefois composée de propriétaires, est aujourd'hui quotidiennement en communication avec des fonctionnaires du gouvernement fédéral responsables de la gestion du territoire exproprié.

Et je dis à tous ces fonctionnaires, monsieur l'Orateur, qu'ils doivent se souvenir qu'ils sont essentiellement au service du public, et que c'est là leur principale raison d'être.

Monsieur l'Orateur, Sainte-Scholastique, aujourd'hui Mirabel, n'est pas un fief concédé à l'administration de quelques fonctionnaires; Sainte-Scholastique, c'est une population, des hommes, des femmes, des enfants, que l'on a dérangés dans leur vie quotidienne et qui ont le droit d'être traités avec toute la dignité que leur fierté de Canadiens commande.

En plus d'une indemnité d'expropriation équitable, cette population réclame une information claire et précise, dans la mesure du possible, sur l'avenir de leur territoire.

Je sais, monsieur l'Orateur, que le ministre des Transports (M. Marchand) est très sensible à ces problèmes. La semaine dernière, il recevait à ses bureaux le comité d'information et d'animation communautaire de Sainte-Scholastique, ainsi que le comité de dépannage des citoyens. A la suite de ces rencontres, je suis confiant que certains problèmes sauront être réglés sous peu.

• (1640)

[*Traduction*]

Qu'il me soit permis, en terminant, de réitérer la foi que je professe à l'égard d'un gouvernement orienté vers le peuple. Je me rallie sans réserve à la devise: «Des politiques pour le peuple». Elle nous propose un modèle qui nous permet de répondre aux aspirations du peuple canadien que nous avons l'honneur de représenter ici au Parlement.

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un honneur que de représenter l'historique circonscription de Leeds dans l'est de l'Ontario, célèbre pour son industrie laitière et son fromage cheddar, son industrie touristique et ses pêches, célèbre aussi pour la grande activité industrielle qui y règne. Cette circonscription mi-